

(A)

(N° 4.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1856-1857.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1857.

*(Voir le N° 155, session 1855-1856, et le N° 16, session 1856-1857 de la
Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1857, à la somme de douze millions deux cent onze mille huit cent quatre-vingt-deux francs (fr. 12,211,882), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 5 décembre 1856.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) J.-G. DE NAEYER.*

*Les Secrétaires,
(Signé) P. CALMEYN.
F. CROMBEZ.*

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1857.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	»	252,000
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	196,000	»	
3	Matériel	25,000	»	
4	Frais d'impression de recueils statistiques	6,000	»	
5	Frais de route et de séjour	6,000	»	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel	215,000	5,500	2,420,531
7	— Matériel	5,250	»	
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel	549,100	28,000	
9	— Matériel	18,000	»	
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,028,895	18,216	
11	Justices de paix et tribunaux de police	545,406	6,970	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	<i>Cour militaire.</i> Personnel	16,070	4,233	55,874
13	— Matériel	2,000	»	
14	Auditeurs militaires et prévôts	29,819	212	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540	»	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police	570,000	»	596,215
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	9,800	16,415	
CHAPITRE V.				
PALAIS DE JUSTICE.				
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix	35,000	40,000	75,000

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré.	116,000 »	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation</i>	5,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays, dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs.	15,500 »	»	157,000 »
22	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement	2,700 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
25	Pensions civiles	40,000 »	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	11,500 »	»	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus	2,000 »	»	26,500 »
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	5,000 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	515,100 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.	62,010 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenus de cures	3,583,852 »	»	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo.	394,000 »	26,003 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
31	Monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie (quatrième cinquième du crédit de 450,000 francs alloué par la loi du 24 juin 1855).	»	90,000 »	4,564,562 »
32	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>).	50,576 »	»	
33	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses .	7,524 »	»	
34	Culte israélite (<i>Personnel</i>).	9,200 »	»	
35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues	5 0 »	»	
36	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	8,000 »	»	
37	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	18,000 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
38	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	100,000 »	»	
39	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés ; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'art. 131, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	118,000 »	»	
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance; — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé ad-joint à ce secrétaire.	10,000 »	»	645,000 »
41	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers	2,000 »	»	
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	145,000 »	»	
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés.	20,000 »	»	
44	Établissement des écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans. .	220,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>Section 1^{re}. — Service domestique.</i>			
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus.	4,500,000 »	300,000 »	
46	Gratifications aux détenus employés au service domestique	34,000 »	»	
47	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants.	20,000 »	»	
48	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements.	41,000 »	»	
49	Traitement des employés attachés au service domestique	475,600 »	»	
50	Frais d'impression et de bureau.	40,000 »	40,000 »	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments	160,000 »	»	
52	Prison cellulaire de Gand. — Premiers travaux de construction	»	50,000 »	
53	Prison cellulaire d'Anvers. — Achèvement des travaux de construction	»	160,000 »	
54	Prison de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation	»	50,000 »	3,576,600 »
55	Prison cellulaire de Hasselt. — Continuation des travaux de construction	»	150,000 »	
56	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions.	»	22,000 »	
57	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons	»	6,000 »	
58	Achat et entretien du mobilier dans les prisons.	55,000 »	»	
	<i>Section 2. — Service des travaux.</i>			
59	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	500,000 »	»	
60	Gratification aux détenus.	170,000 »	»	
61	Frais d'impression et de bureau.	5,000 »	5,000 »	
62	Traitements et tantièmes des employés	85,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
63	Mesures de sûreté publique	58,000 »		58,000 »
	CHAPITRE XII.			
64	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	5,000 »	»	5,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.	11.223.336 »	988,546 »	12,211,882 »